

Pas d'expulsion sans relogement préalable

« Tous les matins, j'ai peur »

La confédération Syndicale des Familles et Droit au Logement s'associent pour interpeller les pouvoirs publics sur les expulsions qui se multiplient.

« **T**OUS les matins, j'ai peur... Avec la grève des postes, j'ai peur que le courrier m'informant de l'expulsion n'arrive pas et que je me retrouve avec la police un de ces matins. J'ai même mis les enfants dans la famille pour qu'ils ne vivent pas cela » : Mme Agotta a cinq enfants. En 1999, elle emménage dans un T3 de la rue Jean, dans le 4^e arrondissement de Marseille. Tarif : 530 euros, couvert par l'allocation logement. Ce n'est donc pas pour des impayés de loyers qu'elle se retrouve aujourd'hui en situation d'expulsion.

« Il y a quatre ans, la propriétaire m'a dit qu'elle voulait récupérer l'appartement pour le vendre. Depuis, je cherche mais je ne trouve rien avec un loyer que je puisse assumer. Quant au parc public, il n'y a rien », expose la jeune femme. « Il y a deux ans, elle a entamé une procédure en justice où elle a été déboutée car mes enfants étaient trop jeunes. Aujourd'hui que le petit dernier a quatre ans, la justice a décidé que j'étais expulsable et

que le bail s'arrêtait au 31 janvier dernier ».

Un cas parmi... « Donner des chiffres précis est extrêmement difficile. Tout ce que l'on peut dire, c'est que c'est un problème que l'on rencontre tout le temps sur le terrain. » Françoise est à la Confédération Syndicale des Familles (CSF). Hier matin, elle a participé à une conférence de presse au côté de Droit Au Logement. A l'occasion de la fin de la trêve hivernale des expulsions locatives, les militants attirent à nouveau l'attention sur la gravité de la situation.

« Avec la crise que connaît le logement, l'expulsion devient chaque jour plus dramatique car les gens ne trouvent plus à se reloger », expose Marc Gastaldello, « aussi nous redemandons qu'il n'y ait pas d'expulsion sans relogement préalable, que l'ordonnance 1945 soit appliquée pour que le préfet puisse réquisitionner les logements vacants et que le patrimoine public soit mis à disposition ». « Il faut trouver de réelles solutions car si nous sommes, dans l'urgence, aux côtés des gens que l'on veut expulser pour faire pression et éviter le drame, cela ne règle en rien le problème de fond », conclut une autre militante de la CSF.

A.S.